

**VILLE  
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 11 juillet 2024****Délibération n° 12**

L'an deux mille vingt quatre, le onze juillet à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
vendredi 05 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
18/07/2024

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Aurélie CHAMBON

**Ont donné procuration** :

Madame Michelle MICHEL à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Quentin PETIT à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Aurélie CHAMBON

**Absent(e)** :

Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Secrétaire de séance** : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 21H45

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement Economique - Affaires Foncières

<b>Objet</b> :	Taulhac : désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise en vue de sa cession au profit du garage Automobile du Viaduc
----------------	--

Rapporteur : Ginette VINCENT

La Ville du Puy est sollicitée par Monsieur Jordan AISSANI, gérant du garage Automobile du Viaduc situé avenue Louis Jonget à Taulhac pour l'acquisition d'un espace vert constituant une partie de l'espace public (environ 96 m<sup>2</sup>) situé devant son entreprise afin de développer son activité.

Délibération n°12 du jeudi 11 juillet 2024

Cette cession pourrait avoir lieu au prix de 14 €/m<sup>2</sup> soit un montant d'environ 1 350 €, conforme à l'estimation de France Domaine du 2 février 2024, somme à ajuster en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage et de division. Tous les frais en sus seront à la charge de l'acquéreur (frais de bornage et frais d'acte).

La portion de terrain objet de la présente étant issue du domaine public, il conviendra, préalablement à la cession, de constater sa désaffectation et d'approuver son déclassement. En effet, cette emprise ne représente aucun intérêt au titre de la voirie municipale et des équipements publics.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/07/2024

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 18/06/2024

Le Conseil Municipal :

- CONSTATE la désaffectation de l'emprise à céder (environ 96 m<sup>2</sup>) située avenue Louis Jonget,
- APPROUVE le déclassement du domaine public communal,
- APPROUVE la cession de cette parcelle au profit de Monsieur Jordan AISSANI gérant du garage Automobile du Viaduc ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte, au prix de 1 350 €, somme à ajuster en fonction de la surface réellement acquise après l'élaboration du plan de bornage et de division frais de bornage et frais en sus à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, et ceux qui en seront la suite et la conséquence.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 11 juillet 2024,  
Le Secrétaire de séance,  
EYNARD Jérôme,  
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 11 juillet  
2024